

Chers Collègues,

Notre pays est aujourd'hui dans sa 4^{ème} semaine de confinement et notre organisation comme nos habitudes ont été mises à l'épreuve.

Nous sommes pour la plupart à domicile en télétravail lorsque cela est possible, en autorisation spéciale d'absence ou encore, pour quelques-uns physiquement sur nos fonctions.

C'est notamment le cas de l'accueil téléphonique du public à la mairie et au CCAS, de la gestion des inhumations, de notre Police Municipale en patrouille sur le terrain, des agents de permanence pour la sécurité des bâtiments au CTM, de certaines assistantes maternelles ou agents en charge de l'accueil scolaire et d'animation à destination des enfants de soignants.

C'est aussi le cas de nos collègues du CCAS qui prennent en charge et coordonnent les portages de repas à domicile, assurent un lien avec les personnes isolées ou fragiles, recensent l'ensemble des besoins de soutien. Les personnels des Résidences Autonomie sont plus que jamais attentifs au quotidien à la santé des résidents confinés chez eux.

Les agents du service d'aide à domicile ont courageusement continué les soins chez nos bénéficiaires et trouvent aujourd'hui un soutien pour les missions ménagères avec des collègues des services jeunesse et petite enfance.

Nous sommes, avec le Cabinet du Maire et le service communication quotidiennement autour du Maire, du Premier Adjoint et les Directeurs de pôles en visio conférence pour coordonner l'ensemble des actions, adapter notre dispositif à l'évolution de la pandémie et anticiper le déconfinement lorsqu'il nous sera prescrit.

Vous êtes également nombreux à vous être portés volontaires pour apporter votre assistance sur les missions essentielles que nous devons maintenir. Je vous en remercie. Cela nous permet d'assurer une continuité du service public tout en organisant une rotation des agents de la collectivité et des temps de repos pour les services les plus sollicités.

Certains collègues bénévoles se sont aussi engagés dans la confection et la distribution de colis alimentaires. Une plateforme de mise en relation de bénévoles et personnes en demande d'aide a été mise en route en seulement quelques jours et apporte déjà un soutien à 120 personnes. Nos collègues des affaires culturelles ont mis en ligne sur le site de la Source, de nombreuses ressources pour accompagner le confinement, ceux de l'école de musique donnent leurs cours à distance. Une initiative du service en charge des politiques contractuelles, en lien avec nos centres sociaux, permet d'offrir des mots et dessins d'enfants aux personnes âgées.

De nombreuses actions de solidarité envers les Bouscatais se sont ainsi organisées, en fonction des capacités et des possibilités de chacun.

Avec le même objectif de solidarité et afin que la crise, qui constitue en soi une épreuve, ne génère pas aussi une difficulté financière, Le Maire a également fait le choix de maintenir la rémunération de nos collègues en contrats à durée déterminée.

Je veux ici vous remercier très chaleureusement pour votre contribution à la gestion de cette crise, pour votre implication, quel qu'en soient le niveau, les modalités ou les contraintes, pour votre soutien à vos voisins ou aux proches et pour votre sens du service public.

Hervé Dubernet
Directeur Général des Services

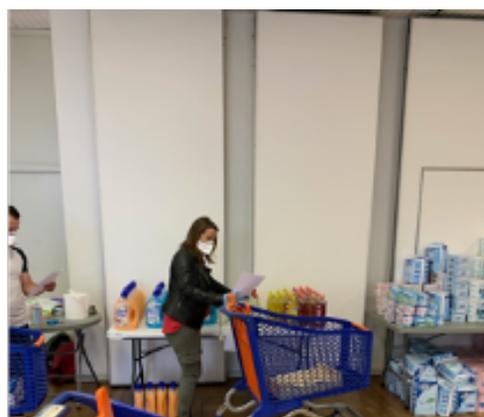


INSTANTANÉ #1 - LA SOLIDARITÉ S'ORGANISE !

Depuis le début du confinement les services de la Ville et du CCAS sont mobilisés pour venir en aide aux personnes les plus fragiles et isolées. Des colis alimentaires et d'hygiène de première nécessité sont préparés et livrés chaque semaine. Des permanences sont assurées au CCAS et au sein des résidences autonomie pour répondre aux besoins des personnes âgées. Le Service d'Aide à domicile est maintenu ainsi que le portage de repas. Des équipes sont présentes dans les RA du lundi au dimanche. La plateforme d'entraide « Soyons prudents, soyons solidaires » a permis de venir compléter ces dispositifs d'aide assurés par les agents municipaux avec la contribution de nombreux bénévoles qui pour certains vont assurer une veille sociale.

Retrouvez toutes les infos et contacts utiles sur :

<https://www.bouscat.fr>



LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

LES SERVICES S'ADAPTENT...

Les agents de la ville réalisent les démarches essentielles qui ne peuvent être reportées, un agent est présent chaque jour en mairie pour l'enregistrement des actes d'état-civil (naissances, reconnaissance d'un enfant à naître, décès), la délivrance de ces actes par courrier, la gestion des inhumations au cimetière du Bouscat. Un autre agent à distance gère les demandes en ligne relatives aux recensements citoyens, aux inscriptions électorales, répond aux mails transmis par les usagers, assure le suivi des titres d'identité et traite les demandes urgentes.

Les activités liées à l'urbanisme sont assurées en télétravail par les agents, l'accueil téléphonique est maintenu, les correspondants habituels restent joignables par mail, toutes les demandes des notaires dans le cadre de ventes de biens sont traitées et le travail sur les faisabilités de projets se poursuit. Les nouveaux dossiers transmis par mail sont enregistrés et un accusé de réception est envoyé par mail.

L'ensemble de la chaîne comptable est maintenue avec les agents en télétravail, un contact virtuel quotidien est entretenu avec le service RH du pôle territorial, la préparation de la facturation des prestations municipales et du SAAD est assurée à distance ainsi que la réponse aux usagers.

LES SERVICES INNOVENT...

Afin de préparer la sortie du confinement, le service scolaire maintient les inscriptions pour la rentrée de septembre 2020 en initiant une nouvelle procédure dématérialisée, permettant aux familles de réaliser cette démarche à distance. Le service petite enfance de son côté, poursuit l'enregistrement en ligne des dossiers de pré-inscription en crèche et prépare la première « visio-commission d'attribution des places » de son histoire !